



Association pour le développement de l'informatique juridique
Siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75012 Paris
[http:// www.adij.fr](http://www.adij.fr)

Conférence

« Les marques et les réseaux sociaux »

Mardi 14 janvier 2014 18h00 à 20h00

**Auditorium Thomson Reuters - 6/8 boulevard Haussmann -
75009 Paris (M° Richelieu-Drouot)**

Le citoyen et les entreprises du 21^{ème} siècle sont pris dans un étau dans lequel ils se sont glissés avec volupté, bercés par les nouvelles technologies : développer sa marque et révéler sa culture d'entreprise, montrer ses produits sur les réseaux sociaux d'un côté et volonté de contrôler le contenu dans un espace virtuel quasi-infini.

La marque face aux réseaux sociaux trouve une nouvelle cure de jouvence mais ce boom est-il sain dans le cyber espace mondial ?

Quels sont les outils de mesure et de contrôle de sa marque dans ce monde numérique ?

Intervenants

Isabelle LANDREAU, Jean-Paul PINTE, Hatice ARAPCI Benjamin BARRIER

Pré-programme

Accueil des participants

Pascal Petitcollot, Président de l'ADIJ, Rédacteur en chef de Legifrance.

Introduction

Isabelle LANDREAU, Docteur en droit, Avocat spécialisé en Droit des nouvelles technologies

La marque : définition et aspects juridiques sur les réseaux sociaux

Evaluation de la e-réputation des marques dans le cyber espace :

Jean-Paul PINTEE - Maître de conférence à l'université catholique de Lille, chercheur au LIP.

Les avantages et inconvénients du développement de la marque sur les réseaux sociaux

Hatice ARAPCI, responsable achat or joaillerie d'une grande maison de luxe

Témoignage des tendances futures des marques sur les réseaux sociaux:

Benjamin BARRIER, Trendy buzz



Cette manifestation est validée au titre de la formation continue



Association pour le développement de l'informatique juridique
Siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75012 Paris
[http:// www.adij.fr](http://www.adij.fr)

« Les marques et les réseaux sociaux »
Le Mardi 14 janvier 2014 18h00 à 20h00
Auditorium Thomson Reuters - 6/8 boulevard Haussmann -
75009 Paris (M° Richelieu-Drouot)

Membre de l'ADIJ : Gratuit

Non-Membre de l'ADIJ : 35 Euros

Madame/Monsieur.....

Titre/Fonction

Société/Institution/Cabinet/Etablissement.....

Adresse.....

.....

Email.....

.....

Téléphone.....

N° CNBF (Avocat seulement pour déclaration à la formation continue)

A renvoyer accompagné du règlement à l'adresse suivante :
ADIJ – Marianne Mamou – 7, rue des Partants – 75020 PARIS

Pour les adhérents de l'ADIJ à jour de leur cotisation,
une inscription par mail suffit :

Coordination-adj@adj.fr



Cette manifestation est validée au titre de la formation continue